

Privilégier le mieux-être pour stimuler la productivité

Présentation prébudgétaire 2018



Indice canadien du mieux-être

Bryan Smale, Ph. D.
Faculté des sciences de la santé appliquées
Université de Waterloo
Waterloo (Ontario)
smale@uwaterloo.ca
www.icm-ciw.ca

Août 2017

Résumé

Le Canada a été fondé sur des principes de paix, d'ordre et de bonne gouvernance, et non dans une optique d'accroissement de la productivité, les citoyens étant beaucoup plus que des intrants de l'appareil économique.

C'est pourquoi les gouvernements, et vraisemblablement les entreprises canadiennes, devraient tout mettre en œuvre pour créer des lieux propices pour y vivre et y travailler.

Lorsque les gens sont heureux, en santé et bien éduqués, ils sont plus productifs, contribuent davantage à leur collectivité et à leur travail, et participent plus activement à la vie démocratique. Toutefois, on constate que le mieux-être accuse un retard considérable par rapport à la croissance économique au Canada. S'il redéfinit l'« enjeu de la productivité » dans une perspective plus large tenant compte du mieux-être, le gouvernement sera en mesure de cerner plus facilement les principaux facteurs à effet de levier, d'intervenir tôt et de mesurer les résultats des politiques.

Au moment où les inégalités se creusent, où le travail précaire touche un plus grand nombre de travailleurs et où le Canada doit relever d'importants défis liés à l'automatisation, l'Indice canadien du mieux-être recommande non seulement d'accorder la priorité au mieux-être, mais également d'adopter des orientations stratégiques qui sont axées sur un meilleur accès à l'éducation, à la santé, aux loisirs, à la culture, à la vie démocratique et à tous les aspects de la société civile, en ciblant particulièrement les personnes marginalisées. Ces orientations incluent notamment la mise en place d'un système de revenu de base, l'élargissement des prestations d'emploi aux Canadiens à faible revenu, la mise en place d'une stratégie d'éducation pancanadienne, l'adoption d'une approche préventive en matière de santé, l'accès universel aux loisirs et à la culture, ainsi que l'amélioration des méthodes de collecte de données afin de suivre les progrès accomplis et d'orienter l'élaboration des politiques.

L'amélioration du mieux-être constitue un objectif en soi, non seulement par simple souci de productivité, mais pour des raisons de dignité humaine, et compte tenu de l'importance de la participation civile. La participation accrue à la vie économique et à la productivité ne représente que l'un des avantages découlant d'une stratégie de mieux-être.

Introduction : reformuler la question

Lorsque les Canadiens se couchent le soir, ils ne se soucient pas de leur productivité. Ils sont préoccupés par l'automatisation de leur travail ou par le fait de devoir cumuler suffisamment d'emplois à temps partiel pour réussir à joindre les deux bouts. Ils sont préoccupés par leur santé ou les études de leurs enfants. Ils sont préoccupés par l'inégalité qui ne cesse de s'accroître en ce qui concerne l'accès à l'ensemble des services et des mesures de soutien dont leur famille a besoin pour jouir d'une qualité de vie optimale.

Lorsque les gens vivent un stress causé par des facteurs tels que l'incertitude, les exigences familiales ou les longs trajets quotidiens entre le travail et la maison, ils ne sont pas en mesure de donner le meilleur d'eux-mêmes au travail, à la maison ou dans leur collectivité.

De fait, des citoyens en santé, bien éduqués et adéquatement soutenus sont une condition préalable à une économie florissante. Qui plus est, une *société* florissante devrait être le véritable objectif ultime des politiques publiques et des budgets qui les appuient.

Mettre l'accent en premier lieu sur le mieux-être

Le gouvernement actuel s'est engagé à « investir dans notre économie [...] renforcer la classe moyenne et [...] aider ceux qui travaillent fort pour en faire partie » [1]. Pourquoi ne pas mettre l'accent *en premier lieu* sur le mieux-être des Canadiens, de façon à ce que la croissance économique soit l'un des nombreux avantages que nous en retirerons?

Nous savons que les approches axées sur « les retombées », « l'austérité » ou « l'économie avant tout chose » n'aboutissent pas à une meilleure qualité de vie pour les citoyens. Tandis que le produit intérieur brut (PIB) du Canada a augmenté de 38 % entre 1994 et 2014, le mieux-être des Canadiens, mesuré selon l'Indice canadien du mieux-être (ICM), s'est accru de seulement 9,9 %, et l'inégalité des revenus a affiché une hausse de l'ordre de 10 % [2].

La croissance du PIB masque les changements dans la composition du marché du travail canadien, au sein duquel de plus en plus de gens, en particulier des Canadiens issus des ménages dont les revenus annuels sont les plus faibles, ont des horaires de travail irréguliers et travaillent moins d'heures, une réalité qu'ils n'ont pas choisie [3]. Les mesures susceptibles d'avoir des répercussions favorables pour les actionnaires ne sont pas bonnes pour les travailleurs. Selon l'OCDE, le Canada est le pays où les travailleurs atypiques affichent le taux de pauvreté le plus élevé parmi les pays membres de l'organisation [4]. L'écart de rémunération entre les travailleurs qui occupent un emploi à temps plein et ceux qui occupent un emploi temporaire ou à temps partiel est presque de 20 % supérieur à celui des autres pays de l'OCDE [5].

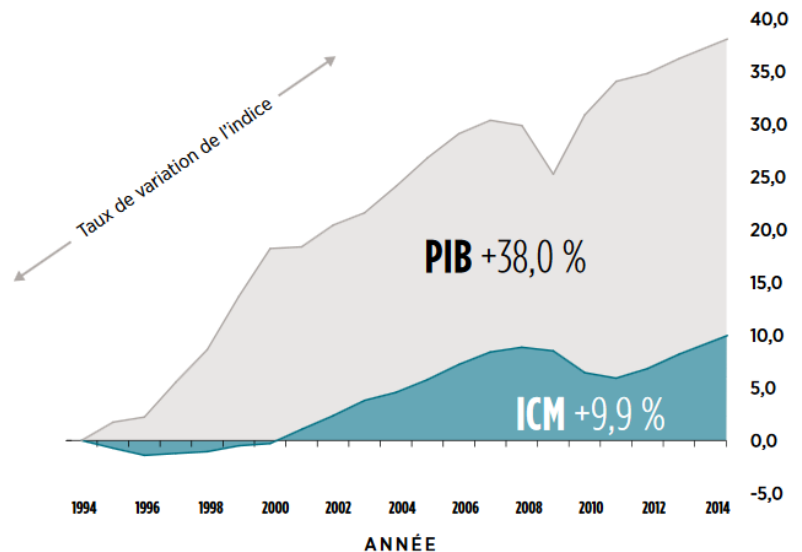
Nous devons faire en sorte d'améliorer la *vie* des Canadiens tout en faisant progresser l'économie du pays.

Nous devons réduire l'écart entre les indices de PIB et de mieux-être de façon à ce que ces deux indices aient un taux de croissance similaire. Ce n'est qu'à ce moment que les Canadiens et les entreprises qui les emploient pourront réaliser des gains de productivité optimaux.

Adopter une perspective plus large

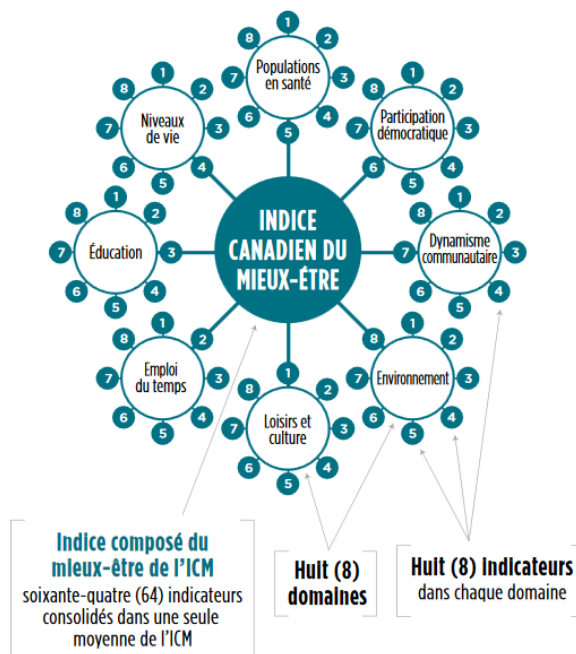
Tout comme le gouvernement s'est engagé à intégrer l'analyse comparative entre les sexes à l'ensemble des ministères et au Cabinet [6], le budget de 2018 peut adopter une perspective plus large en matière de mieux-être. Une telle perspective existe bel et bien.

Tendances de l'Indice canadien du mieux-être et du PIB (par habitant) de 1994 à 2014



Au milieu des années 2000, l'ICM a entrepris trois vastes séries de consultations auprès des Canadiens afin de cibler les aspects qui importent le plus dans leur vie quotidienne, soit *la vitalité des collectivités, l'engagement démocratique, l'éducation, l'environnement, des populations en santé, les loisirs et la culture, le niveau de vie, et l'emploi du temps*. Des spécialistes nationaux et internationaux ont par la suite défini 64 indicateurs issus de près de 200 sources de données, celles-ci étant principalement publiées par Statistique Canada.

L'ICM présente un instantané, une méthode de mesure et une orientation stratégique, le tout réuni en un outil unique répondant au souhait du gouvernement d'utiliser « les mesures de rendement, la présentation de preuves et la rétroaction des Canadiens » comme pierre angulaire de son travail [7].



Cerner les principaux effets de levier

En plaçant le mieux-être plutôt que le « problème » au centre du processus décisionnel, nous sommes en mesure d'envisager des solutions pouvant être appliquées à différents systèmes. Nous assistons alors à l'émergence d'orientations stratégiques exhaustives, innovatrices et fondées sur des données probantes « qui ont le plus d'incidences positives sur la vie des Canadiens » [8].

Par exemple :

La récente annonce par le gouvernement d'un investissement de 7,5 milliards de dollars dans des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants constitue un exemple d'effet de levier. Cet investissement aura pour conséquence d'accroître la participation des femmes au marché du travail, de diminuer les risques de pauvreté et de réduire les inégalités [9].

L'adoption d'une stratégie nationale en matière de logement et des investissements continus dans le secteur des soins de santé contribueront également à accroître la participation des Canadiens à la vie sociale et économique. Manifestement, le fait de s'attaquer aux problèmes d'un secteur a des répercussions sur plusieurs autres domaines et améliore le mieux-être général.

Les investissements dans des systèmes de train léger sur rail destinés à réduire le temps de déplacement et à améliorer la mobilité de la main-d'œuvre, le leadership dans le domaine des changements climatiques et l'accent sur la croissance verte ainsi que les dépenses consacrées aux infrastructures récréatives et culturelles constituent des exemples encourageants d'interventions précoces et de stratégies à long terme. Les loisirs et la culture ainsi que l'environnement étant les deux seuls domaines du mieux-être qui ont connu un déclin au cours des 21 dernières années, le fait d'investir dans ces domaines aura des répercussions notables et durables sur le mieux-être général des Canadiens.

Chef de file mondial au chapitre des résultats scolaires [10], le Canada a démontré que les efforts déployés en vue de réduire la pauvreté produisent des résultats concrets. Nous savons que cela fonctionne. Nous pouvons par contre en faire plus.

S'attaquer aux importantes inégalités d'accès

En septembre 2016, l'ICM a invité des spécialistes à présenter des orientations stratégiques qui permettraient de remédier à de multiples problèmes à la fois. Le thème des inégalités importantes a immédiatement été soulevé, et le groupe a proposé l'adoption des mesures suivantes par les gouvernements :

Offrir à tous un revenu de base

Le gouvernement actuel a mis en place un revenu de base pour les familles qui ont de jeunes enfants et pour les aînés. Le fait d'étendre cette mesure permettrait à beaucoup plus de Canadiens de se sortir de la pauvreté et aurait pour effet d'améliorer leur participation à tous les aspects de la société en plus de reconnaître la valeur du travail non rémunéré. Devant le déplacement éventuel de [TRADUCTION] « près de 42 % de la main-d'œuvre, exposée à un risque élevé d'être touchée par l'automatisation au cours de la prochaine ou des deux prochaines décennies [11] », la mise en place d'un revenu de base pourrait contribuer à maintenir le niveau de vie et les dépenses de consommation des Canadiens tout en rationalisant l'offre de services gouvernementaux.

Étendre les prestations aux Canadiens à faible et à modeste revenu

Le travail à temps partiel et les emplois précaires devenant plus fréquents, de moins en moins de Canadiens ont accès aux prestations liées à l'emploi telles que l'assurance maladie, l'assurance dentaire et un régime de retraite. Les groupes qui sont le plus à risque sont les femmes, les chefs de famille monoparentale, les Autochtones, les groupes racialisés et les personnes handicapées [12]. Le fait d'étendre les prestations liées à l'emploi aux Canadiens à faible revenu aurait pour effet d'accroître leur participation à tous les aspects de leur vie, notamment en diminuant l'absentéisme et en augmentant la productivité, tant à l'école qu'au travail.

Les employeurs ont eux aussi un rôle à jouer. Les auteurs d'un rapport publié par Morneau Shepell exhortent les employeurs à « mettre en place des mesures qui favorisent la santé mentale et le mieux-être au travail, puisqu'ils font partie intégrante de toute stratégie de prévention des absences » [13].

Mettre en place une stratégie pancanadienne pour l'éducation

Confrontés à des transformations imminentes du marché du travail, les Canadiens doivent se tourner vers l'apprentissage continu et le développement des compétences, et les gouvernements doivent encourager la mobilité de la main-d'œuvre. L'adoption d'une démarche coordonnée est essentielle à l'atteinte des objectifs suivants :

- assurer l'accès aux occasions d'apprentissage formel et informel à tous les échelons du système d'éducation, et garantir leur disponibilité;
- améliorer les programmes d'études afin de renforcer les liens entre l'éducation et les résultats en matière de mieux-être;
- réduire les barrières interprovinciales à l'accès à la formation et aux occasions d'intégrer la main-d'œuvre.

Adopter une approche proactive et préventive en matière de soins de santé

Lorsque les Canadiens ne jouissent pas d'une bonne santé, ils ne sont pas en mesure de donner le meilleur d'eux-mêmes, que ce soit au travail, à la maison ou dans la communauté. La pauvreté et l'accès limité à l'éducation comptent parmi les principaux facteurs critiques associés aux problèmes de santé. Outre des investissements dans le domaine de la santé physique et mentale, le gouvernement doit poursuivre sa collaboration avec les provinces et les collectivités en vue d'adopter une approche préventive permettant de s'attaquer aux facteurs sociaux et économiques qui contribuent aux problèmes de santé.

Le fait d'élargir à l'ensemble du Canada l'accès aux centres de santé communautaire (CSC), qui offrent un éventail de soins de santé et de services sociaux, aura pour effet d'accroître la productivité des citoyens, tout en diminuant les coûts et la pression exercée sur le système de soins de santé primaires.

Favoriser l'accès universel aux loisirs et à la culture

En plus d'enrichir et d'améliorer nos vies, les loisirs sont susceptibles de faire grimper la productivité. Le temps que nous consacrons aux loisirs et aux activités culturelles nous offre la possibilité de faire de nouveaux apprentissages, de nouer de nouvelles relations et de nous ressourcer. Le temps que nous passons à participer, avec des amis, à des activités qui nous intéressent diminue le stress et atténue l'impression de manque de temps [14]. Celui passé à exercer des activités sportives et à profiter de la nature améliore la santé physique et mentale. Les loisirs jouent un rôle tellement important que le droit au repos et aux loisirs, y compris une limitation raisonnable de la durée du travail et des congés payés périodiques, fait partie des droits fondamentaux de la personne [15].

Le Nouveau Fonds Chantiers Canada, le Fonds du Canada pour les espaces culturels ainsi que la promotion des parcs nationaux et des lieux historiques du Canada montrent que le gouvernement reconnaît l'importance des activités culturelles et des loisirs. Ce dernier doit continuer à financer et à promouvoir l'accès universel aux loisirs et à la culture, particulièrement au sein des groupes marginalisés. Les entreprises canadiennes doivent quant à elles offrir des congés payés à leurs employés.

Améliorer la collecte de données sur la société et l'environnement

L'accès à des données valides et fiables est indispensable pour un gouvernement soucieux d'élaborer, de mettre en place et de mesurer des politiques publiques innovantes et efficaces fondées sur des données factuelles. Nous nous réjouissons du rétablissement du long formulaire de recensement obligatoire et exhortons le gouvernement à accroître la disponibilité des données sur la société et l'environnement. Pour améliorer la prise de décisions, nous recommandons les mesures suivantes :

- Recueillir des données sur la société et l'environnement à l'échelle nationale de façon régulière, sous une forme normalisée et à une échelle géographique permettant d'effectuer un suivi du niveau national au niveau local dans tous les domaines du mieux-être.
- Inclure les peuples autochtones du Canada dans la collecte de données nouvelles et existantes [16].
- Maintenir les études longitudinales afin de mesurer les répercussions à long terme des changements apportés aux politiques gouvernementales.
- Mettre en place des systèmes qui intègrent les données de gestion et les données issues d'enquêtes menées à l'échelle nationale afin de fournir de l'information plus complète sans

pour autant accroître le nombre d'enquêtes ou entraîner la redondance de l'information recueillie.

En cette ère de « fausses nouvelles » et de « faits alternatifs », nous devons pouvoir compter sur des données valides, cohérentes et fiables.

Conclusion

L'amélioration du mieux-être des Canadiens se traduira par une progression soutenue de la productivité, autant dans les lieux de travail qu'au sein de la collectivité. L'intégration d'une optique tenant compte de l'ICM, la détermination des effets de levier et la mise en place de politiques gouvernementales mesurables comptent parmi les éléments essentiels permettant de faire face aux changements sans précédent que subit actuellement le marché du travail de notre pays.

Notes de fin de texte

[1] Cabinet du premier ministre. (2017). *Lettres de mandat*. Ottawa (Ontario) : gouvernement du Canada. Accessible à <http://pm.gc.ca/fra/lettres-de-mandat>

[2] Indice canadien du mieux-être. (2016). *Comment les Canadiens se portent-ils véritablement? Le rapport national de l'ICM 2016*. Waterloo (Ontario) : Indice canadien du mieux-être et Université de Waterloo.

[3] *Ibid.* (p. 50).

[4] OCDE. (2015). *Tous concernés. Pourquoi moins d'inégalités profite à tous... au Canada*. Accessible à <https://www.oecd.org/canada/OECD2015-In-It-Together-Highlights-Canada.pdf>

[5] *Ibid.*

[6] Cabinet du premier ministre. (2017). *Lettres de mandat*.

[7] *Ibid.*

[8] Cabinet du premier ministre. (2017). *Lettre de mandat du président du Conseil du Trésor du Canada*. Ottawa (Ontario) : gouvernement du Canada. Accessible à <http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-du-president-du-conseil-du-tresor-du-canada>

[9] Friendly, M. (2016). « Early childhood education and care as a social determinant of health », D. Raphael (Éd.), *Social determinants of health: Canadian perspectives* (3^e éd., p. 192–217). Toronto (Ontario) : Canadian Scholar's Press.

[10] OCDE. (2016). *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*. Paris, France : Éditions de l'OCDE. Accessible à http://www.oecd-ilibrary.org/fr/education/regards-sur-l-education-2016_eag-2016-fr

[11] Lamb, C. (2016). *The talented Mr. Robot: The impact of automation on Canada's workforce*. Toronto, Ontario: Brookfield Institute for Innovation and Entrepreneurship et Université Ryerson. (p. 3). Accessible à http://brookfieldinstitute.ca/wp-content/uploads/2016/07/TalentedMrRobot_BIIE.pdf

[12] Granofsky, T., Corak, M., Johal, S., et Zon, N. (2015). *Renewing Canada's social architecture*. Document-cadre. Toronto, Ontario : Mowat Centre. Accessible à <https://mowatcentre.ca/renewing-canadas-social-architecture/>

[13] Allen, P. et Bourgeois, L. (2015). *Le vrai visage de l'absentéisme au travail*. Un rapport de recherche préparé par Morneau Shepell. Toronto (Ontario) : Morneau Shepell. (p. 11). Accessible à <http://www.morneaushepell.com/permafiles/62091/le-vrai-visage-de-labsenteisme-au-travail.pdf>

[14] Indice canadien du mieux-être. (2016). (p. 76)

[15] Nations Unies. (1948). *Déclaration universelle des droits de l'homme. Article 24*. Résolution adoptée par l'assemblée générale, A/RES/3/217A. Paris, France. Accessible à [http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/217\(III\)](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/217(III))